

UNIVERSITE PROTESTANTE
D'AFRIQUE CENTRALE
(UPAC)



PROTESTANT UNIVERSITY
OF CENTRAL AFRICA
(PUCA)

Foi - Science - Témoignage

Faith - Science - Witness

INSTITUT UNIVERSITAIRE PROTESTANT DE YAOUNDE
PROTESTANT UNIVERSITY INSTITUTE OF YAOUNDE

Faculté de Théologie Protestante et des Sciences Religieuses (FTPSR)
Faculty of Protestant Theology and Religious Sciences (FPTRS)

B.P. 4011 Yaoundé – Rue 1.161 Djoungolo – Yaoundé 1^{er} / Cameroun

Tél. : (+237) 222 21 26 90 / 243 64 62 42

Site web : www.upac.cm

E-mail : decanat.ftpsr@upac.cm / secretariat.general@upac.cm / rectorat@upac.cm

FACULTE DE THEOLOGIE PROTESTANTE ET DES SCIENCES RELIGIEUSES

CONSTITUTION DES DOSSIERS

CYCLES DE LICENCE ET MASTER

- 1) Fiche d'inscription à retirer au décanat ou à la Communication et Relations Publiques ou à télécharger sur le site web de l'UPAC : www.upac.cm
- 2) Une demande d'inscription manuscrite adressée au Doyen de la Faculté
- 3) Une photocopie certifiée de l'acte de naissance datant moins de 03 mois
- 4) Une photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité / Passeport
- 5) Une brève autobiographie personnelle
- 6) Une photocopie certifiée de Baccalauréat et photocopie certifiée de la Licence (cycle Master)
- 7) Un certificat médical (datant moins de trois mois)
- 8) Une lettre signée du Président ou du Secrétaire Général de l'Eglise recommandant le candidat pour la poursuite de ses études à l'UPAC
- 9) Une attestation de l'organisme ou de l'institution qui s'engage à soutenir financièrement l'étudiant pendant la durée de ses études ou Un Engagement Financier Personnel (légalisé)
- 10) Un extrait de casier judiciaire
- 11) Deux photos 4x4
- 12) Un exemplaire de mémoire de Licence (pour le Cycle de Master)
- 13) Les photocopies certifiées des relevés de notes de Licence (pour le Cycle de Master)
- 14) Frais d'étude de dossier : **25 000 F CFA** payable sur le compte de la Faculté
- 15) Après étude des dossiers, les candidats retenus payeront : **Frais d'inscription : 100 000 FCFA** et les **Droits Universitaires : 360 000 FCFA** (Licence) et **450 000 FCFA** (Master).

Compte Bancaire de la Faculté : **UPAC – FACULTE DE THEOLOGIE PROTESTANTE**

N° 10029-26011-30830007090-87

/ **ECOBANK CAMEROUN SA**

L'original du reçu de banque doit être présenté au **Secrétariat du Doyen** de la FTPSR pour enregistrement et une autre copie à la **Direction Financière de l'UPAC** pour la comptabilité.

Date limite dépôt dossiers : Deuxième vendredi du mois de **septembre** de chaque année.

- ✓ *Bien vouloir présenter l'original du diplôme lors du dépôt du dossier.*
- ✓ **Frais-ASTHEOL** : Dès la rentrée, chaque étudiant est tenu de payer ces frais à la caisse de l'UPAC selon son cycle (par an) : **Licence (5 000 F) / Master (10 000 F) / Doctorat (15 000 F)**

Autorisation d'ouverture par Arrêté n°07/0139/MINESUP du 21 septembre 2007

Authorized by Decision N°07/01/39/MINHED of September 21, 2007

Arrêté d'agrément N°20-00429/MINESUP du 01 juin 2020